

FONCTIONNEMENT DE LA FILIERE

- Des bidons de 30 litres avec couvercle sont mis à disposition par la société TRIALP,
- La 1^{ère} livraison de bidons se fera selon votre choix : sur place ou en déchetterie,
- La collecte aura lieu en porte à porte aux dates prévues par le calendrier, entre 9 et 13 h,
- Pour les restaurants d'altitude, dépôt et retrait possible des bidons en déchetterie,
- Chaque bidon perdu vous sera facturé **3€** par la société TRIALP,
- Ce déchet, après traitement, sera **recyclé** pour produire du **biodiesel ou biocarburant**.

REGLES D'UTILISATION OBLIGATOIRES

- Seuls les bidons fournis par la société TRIALP seront collectés,
- Pas de reste de cuisine dans l'huile : déchets de viandes, os, sauce...,
- Pas de papiers, petits ustensiles : fourchettes, pics à fondues...,
- Dans la mesure du possible, stocker les huiles dans un local tempéré. (à l'abri du gel)

CALENDRIER DE COLLECTE HIVER 2009-2010

<i>Décembre :</i> <i>2 collectes</i>	<i>Janvier :</i> <i>2 collectes</i>	<i>Février :</i> <i>2 collectes</i>	<i>Mars :</i> <i>2 collectes</i>	<i>Avril :</i> <i>2 collectes</i>
---	--	--	-------------------------------------	--------------------------------------

Le calendrier sera mis à jour au fur et à mesure sur notre site internet www.ccvt.fr

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Cette opération étant bénéfique pour votre bac à graisse, les réseaux d'assainissement et les cours d'eau, nous vous remercions par avance de votre engagement indispensable.

Si vous n'êtes pas le gérant du restaurant, merci de lui faire passer ce document.

Nom Etablissement :

Contact sur place : M. Mme Mlle.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone : Fax :

Nombre de bidons souhaités :

1^{ère} livraison des bidons :

Sur place

Retrait par nous-mêmes en déchetterie

↳ Jours d'ouverture :

↳ Thônes

↳ Horaires:

↳ Saint-Jean-de-Sixt

Je confirme avoir pris connaissance des informations ci-dessus, et m'engager à participer en respectant les règles.

A :

Le :

Signature :